

<http://www.sundep-paris.org/spip.php?article911>



La énième réforme des lycées ou une casse généralisée ?

- Informations générales

-



Date de mise en ligne : dimanche 4 février 2018

Copyright © Sundep-Solidaires Paris - Tous droits réservés

A la suite du rapport Mathiot, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation Nationale, annonce, pour le 14 février, la présentation de son projet de réforme des lycées.

Simultanément, le 1er ministre et le ministre des comptes publics prévoient un recrutement massif de contractuel-les dans la fonction publique ainsi qu'une mesure baptisée "plan de départs volontaires" qui semble clairement s'apparenter à un plan de licenciements.

Le gouvernement chercherait-il à faire des économies au détriment des fonctionnaires et assimilé-es ? Très certainement et c'est ce que nous lisons aussi entre les lignes de cette nouvelle réforme du lycée et du Bac.

Vers un lycée à la carte ?

Le rapport Mathiot préconise d'en finir avec les filières pour instaurer un lycée semestrialisé et modulaire. Les élèves pourront choisir des matières majeures et mineures.

On s'oriente vers une atomisation des parcours de formation, la fin du groupe classe qui accompagne la fin de la notion d'équipe pédagogique.

Vers une généralisation de la sélection à l'entrée à l'université...

Dès cette année, le Bac ne sera plus suffisant pour accéder à l'université. Attendus différents d'un établissement à un autre, lettre de recommandation, engagements associatifs sont demandés par les universités. Nous ne sommes qu'au début du processus de sélection, processus qui doit être rapproché de la pénurie des moyens attribués à l'enseignement supérieur.

Vers la casse du Bac...

Le ministre l'a annoncé : le Bac ne comportera plus que quatre épreuves terminales. On s'oriente donc vers un diplôme « maison » dépendant de l'établissement où il sera passé. En conséquence, il y aura une augmentation de la concurrence entre lycées, une responsabilité accrue des élèves et de leur famille en matière d'orientation. Ceux-ci choisiront les « bons » établissements plus susceptibles de leur permettre l'accès à l'enseignement supérieur.

Avec l'instauration du contrôle continu, l'évaluation des élèves va devenir une source de tensions de plus en plus prégnante pour les enseignant-es. Il est aussi à craindre les « amicales » pressions des chefs d'établissements auprès des collègues s'agissant des notes attribuées.

Vers une dégradation de nos conditions de travail...

Le ministre annonce des CCF (Contrôles en cours de formation) pour évaluer des matières non choisies au Bac. Ces CCF déjà bien connus de nos collègues de Langues Vivantes, Lycées Professionnels et Lycées Technologiques, se traduiront par une forte augmentation de notre temps de travail.

Proposée par le Sénat en octobre 2017, l'annualisation du temps de travail est un risque majeur de cette réforme. Déjà appliquée dans l'enseignement agricole, cette contre-réforme équivaldrait à au moins deux heures de travail hebdomadaire en plus.... sans hausse des salaires, il va sans dire !

Vers la casse des lycées professionnels...

Le gouvernement annonce une réforme de la formation professionnelle avec la généralisation de l'alternance avec de facto, un contrôle renforcé des entreprises. Les diplômes seraient remplacés par la notion de compétences.

Quelle place restera-t-il pour les lycées professionnels dans cette nouvelle contre-réforme ?

Il y a fort à parier que des réductions de service voient le jour. Dans l'enseignement privé où la garantie de l'emploi

La énième réforme des lycées ou une casse généralisée ?

n'existe pas, celles-ci risquent de se traduire par des pertes sèches de contrat.

Pour une école démocratique

La situation actuelle est loin de nous satisfaire. Même les enquêtes PISA montrent que le système scolaire français reste très sélectif. Actuellement, l'université française n'accueille que 11% d'enfants d'ouvrier-es.

Ainsi, les réformes envisagées, sans réelle concertation, ne modifieront-elles pas cette situation, mais pire, elles risqueront de renforcer les inégalités.

C'est dès maintenant qu'il faut agir et nous mobiliser avec l'intersyndicale FSU, FERC CGT, SUD Education, le SUNDEP-Solidaires, la FCPE, Solidaires Etudiant-e, l'UNEF, l'UNL...

MOBILISONS-NOUS LE MARDI 6 FÉVRIER : manifestation à 14 heures, RER Luxembourg.